



COMPTE-RENDU VISITE DE FERME INSPIRANTE CHEZ THOMAS MENALDO

Rappel de l'objectif

La visite de ferme a pour objectif d'inspirer d'autres agriculteurs en présentant les actions et les résultats d'un projet, ici l'évitement du brûlage des vignes arrachées. Les vignes ont été broyées puis le broyat a été incorporé au sol.

Méthodologie

En 2021 l'IRA2E a accompagné Thomas Ménaldo pour son chantier d'arrachage de vignes. Une parcelle de 4 hectares a été arrachée et les parties aériennes broyées afin de ne pas les brûler. L'objectif de la visite était de sensibiliser à ces pratiques et de réaliser un profil de sol pour observer la dégradation du broyat de vigne.

Présentation l'exploitation de Thomas Ménaldo

- Installation sur ces terrains en 2019
- 13 hectares de vignes et 5 en jachère

ACTIVITES :

Thomas a une activité de viticulture et de vinification sur son exploitation. Il souhaite créer un chai de vinification dans les prochaines années.



Résultats

Lors de la visite nous avons parcouru la parcelle afin d'observer la dégradation et la répartition du broyat.



Le profil de sol a permis de constater que le broyat s'est globalement bien dégradé. Nous avons pu observer une bonne profondeur du sol de plus de 50cm. Nous avons également observé la RFU qui descend jusqu'à environ 80 cm.



Nous avons ensuite cherché des morceaux de broyat en dégradation. Les premiers morceaux trouvés indiquaient une vie du sol correcte car ils étaient en bonne voie de dégradation.

Nous sommes enfin tombés sur un morceau qui a attiré l'attention de Didier Richy conseiller en viticulture à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. En effet il présentait des filaments mycélium proches de ceux du champignon du pourridié. C'est une maladie parasitaire due à des champignons, principalement l'*Armillaria mellea*, qui se développe sur les racines des vignes, des chênes et des arbres fruitiers. Elle engendre la mort des ceps atteints.



Cet échantillon a alors été envoyé au laboratoire de l'Institut Français de la Vigne et du Vin pour analyse. Le laboratoire n'est pas en mesure d'isoler le pourridié, toutefois il y a une forte suspicion que ça soit bien ce champignon sur l'échantillon. Nous avons alors recommandé d'hygiéniser le sol de la parcelle en l'exposant au UV et à la chaleur au mois d'août.

Ce résultat que nous n'avions pas prévu vient mettre un frein notable à la pratique de l'enfouissement des broyats de vignes en parcelle. Il apparaît plus pertinent de l'exporter pour le composter et éviter tout risque de contamination. Il pourrait également être valorisé en chaudière biomasse.